

Bruxelles, le

00786049
16.07.2021

RECOMMANDE
Région de Bruxelles-Capitale
Nos réf. :
12/07/2021/BE/AUT/1.790.274/BW/SCO/

IKEA BELGIUM
Monsieur Kristof JACOBS
Weiveldlaan 19
1930 ZAVENTEM

Coordonnées à BE :

Dossier traité par : le service Autorisation

N° de dossier : [MIC/1A/2021/1790274]

Votre contact : Constant Stanislaw - Gestionnaire de permis d'environnement

Tél: 02/775.79.41

E-mail: sconstant@environnement.brussels

Coordonnées du(des) demandeur(s) :

IKEA BELGIUM - S.A.

Weiveldlaan 19 - 1930 ZAVENTEM

Lieu d'exploitation :

Chaussée de Mons 1432 à 1070 Anderlecht

Coordonnées du permis de base : 650846

Demande de modification de permis ayant pour objet la création d'une zone d'enlèvement et de livraison de commandes ; les installations classées en sont modifiées comme suit :

- Rubrique 53A : Extension du dépôt de 2.826 m² à 3.124 m² ;
- Rubrique 90 : Extension du magasin de 25.874 m² à 26.172 m² ;
- Rubrique 224 : Ajout d'un emplacement de parking à l'air libre ; le seuil de cette rubrique passe de 1593 à 1594 places pour voitures (dont 1.177 couvertes et 417 à l'air libre) ;

Monsieur,

Après examen de votre demande d'extension/de transformations et compte tenu de l'impact réduit des transformations projetées, nous estimons que celles-ci ne nécessitent pas l'introduction d'une nouvelle demande de permis d'environnement.

En effet, il s'agit d'extensions mineures (moins de 10%) et sans changement de classe des rubriques concernées. Un avis du SIAMU a été émis dans le cadre de la présente transformation et sera intégré dans les conditions du permis d'environnement (cf. procédure de modification des conditions d'exploitation ci-dessous).

Dès que les nouvelles installations sont mises en œuvre, elles doivent être conformes aux plans cachetés en date du 12/07/2021.

Plan A-01 rez-de-chaussée - situation projetée (rev 0 « permis d'environnement du 27/05/2021)

Nous prenons dès lors acte des transformations reprises sous rubrique et de leurs caractéristiques décrites dans votre demande et joignons ces informations à votre dossier.

Néanmoins, nous estimons que les conditions d'exploitation de votre permis de base doivent être adaptées au regard de la nouvelle situation.

Dès lors, vous recevez dans les prochains jours un projet de modification des conditions d'exploitation de votre permis d'environnement. Vous pourrez à ce moment nous adresser vos éventuelles observations concernant ce projet.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'exploitation des installations visées par votre demande de modification n'est pas autorisée tant que notre décision finale de modification des conditions ne vous a pas été notifiée.

Nous vous rappelons qu'en cas de désaccord avec cette décision, un recours est ouvert à tout intéressé auprès du Collège d'Environnement, bâtiment Arcadia, Mont des Arts, 10-13 à 1000 Bruxelles. Vous disposez d'un délai de trente jours à dater de la présente notification pour l'introduire par lettre recommandée.

Vous devez procéder, dans les quinze jours de la réception de la présente, à l'affichage d'un avis mentionnant l'existence de la décision qui a été rendue suite à votre demande, sur l'immeuble abritant les installations et à proximité, en un endroit visible depuis la voie publique.
A défaut de quoi, vous ne pourrez pas procéder aux transformations envisagées.

L'affichage doit être maintenu en parfait état de visibilité et de lisibilité pendant une durée de quinze jours.

Pour vous aider à le réaliser, nous avons annexé à ce courrier un exemplaire de l'affiche composée d'un jeu de 4 feuilles de format A4.

Vous êtes tenu de prendre contact avec le service environnement de l'administration communale du lieu d'exploitation (02/558.08.48) afin de compléter l'affiche et de convenir de la date d'affichage et des modalités en vigueur.

Restant à votre entière disposition pour toute information complémentaire que vous souhaiteriez obtenir, nous vous prions de croire, Monsieur, à l'assurance de notre considération.



Frédéric FONTAINE
Directeur général

BRUXELLES ENVIRONNEMENT | LEEFMILIEU BRUSSEL

Site de Tour & Taxis · Avenue du Port 86C/3000 · 1000 Bruxelles
T +32 2 775 75 11 · F +32 2 775 76 11
info@environnement.brussels · www.environnement.brussels
N° d'entreprise 0238.916.956

Site van Thurn & Taxis · Havenlaan 86C/3000 · 1000 Brussel
T +32 2 775 75 11 · F +32 2 775 76 11
info@leefmilieu.brussels · www.leefmilieu.brussels
Ondernemingsnr. 0238.916.956

7
6